



Le Mot de l'équipe municipale

UN BEL ETE... MAIS UN ETE CHAUD ET (TROP) SEC !

Période de vacances, de regroupement familial, de « récupération » pour certains et de travail intensif pour d'autres, la période estivale nous aura permis de partager des moments chaleureux et agréables. La fête du village avec ses moments forts, le feu d'artifice, les expositions au château, le vide grenier, le festival blues, les animations de l'été, régulières et diverses, tant sur le village de Saint-Izaire que sur celui de Salelles ... autant de moments de rencontre et de fête, appréciables et appréciés.

Mais cette période estivale a également été le théâtre, tant de canicules sévères et handicapantes pour la santé des plus fragiles et pour l'activité humaine, que de périodes de sécheresse prolongée qui ont fragilisé nos ressources en eau et nous ont contraints à des mesures exceptionnelles pour sauvegarder l'alimentation en eau du village de Saint-Izaire.

D'avantage encore que les années précédentes, nous devons constater que notre consommation d'eau s'accroît dans cette période, tandis que nos ressources plafonnent. Au-delà des efforts et des économies que chacun de nous doit faire au regard de sa consommation, la question se pose, à moyen terme, de la gestion de notre réseau d'eau potable pour garantir l'accès à l'eau potable pour chacun. Pour l'eau comme pour d'autres richesses naturelles, la question est bien celle de la gestion du bien public au regard des intérêts particuliers.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que le dernier rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) est sans appel et nous indique que cette situation se dégradera encore dans les années à venir. La hausse des températures globales s'est encore accentuée, avec des impacts toujours plus importants : températures extrêmes, sévérité des sécheresses, augmentation en fréquence et en intensité des événements climatiques rares, accélération de la fonte du permafrost, des glaciers et des calottes glaciaires. N'en déplaise aux sceptiques, il nous faut prendre en compte cette évolution climatique dans nos modes de vie et dans la gestion des ressources naturelles.

En attendant, nous vous souhaitons un bel automne, sans événement climatique majeur, afin que nous puissions pleinement profiter de cette période, de ses couleurs, de ses parfums, de ses fruits et végétaux...

Infos Mairie

Du lundi au jeudi de 14 à 17 heures
Vendredi de 9h à 12h
Tél : 05.65.99.40.31
www.saint-izaire.fr
mairie.st-izaire@wanadoo.fr

CONGES : du 1 au 5 novembre

ETAT-CIVIL : Mariages
15 juillet : Mathilde VERDET
et Arnould LECLERCQ
16 septembre : Laurene
QUELLIER et Ronan
DROUGLAZET
Tous nos vœux de bonheur
partagé.

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie au cours du trimestre qui suit leur 16 ème anniversaire.

Inscription sur les listes électorales

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), via le site www.service-public.fr la personne pourra s'inscrire ou contacter la commune pour s'inscrire sur la liste électorale.
Inscription Internet ou formulaire papier.

La commune dispose de 3 défibrillateurs :

Saint-Izaire à côté de l'Auberge de La Valette,
Faveyrolles sous le préau de l'ancienne école,
Salelles sous le porche de l'église

TRAVAUX

Tous types de travaux sur les bâtiments ou maisons (toiture, fenêtre...) ou dans les différents cimetières, doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de la mairie

Infos mairie suite



DIVAGATION DES CHIENS :

Sur nos bulletins précédents, nous rappelions que les chiens doivent être tenus en laisse et aujourd'hui ce n'est pas toujours le cas ! Les chiens errants dans le village, font leurs besoins un peu partout. Nous avons mis à la disposition des bornes d'hygiène canine dans différents endroits du village mais cela ne sert pas à grand-chose à ce jour.

IL serait pour le moins souhaitable que les propriétaires de chien les utilisent par respect envers les autres usagers et la propreté des rues.



NUNEROS D'URGENCE :

Pompiers : le 112 ou le 18

SAMU : le 15

Gendarmerie : le 17 avec un téléphone fixe ou portable et quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.

Centre antipoison de Toulouse : 05.61.77.74.47

SITE INTERNET :

Nous vous rappelons que la commune a un site Internet sur lequel vous pouvez trouver des informations et suivre les activités.

Ce site vit aussi grâce à vous, si vous avez des communications à faire, envoyez-les à la mairie. <https://www.saint-izaire.fr>

PROTEGER ET PRENDRE SOIN DE NOTRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF !

Pour contribuer au bon fonctionnement de notre assainissement collectif **MERCI** de ne rien jeter d'autre dans les sanitaires que le papier hygiénique (**pas d'emballages, pas de serviettes hygiéniques, de morceaux de couches, de cotons tiges...**) pour éviter que les tuyaux et les filtres se bouchent et que les pompes fonctionnent à vide...

Suite infos mairie

« Maison de Services Au Public » - « Point info séniors »

ACGSA - Point info Seniors

Maison des Services au Public
21 avenue du Pont-Vieux
12400 VABRES L'ABBAYE
05 65 99 03 56 / 06 77 08 86 27

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et mardi : 8h30 à 12h30

Mercredi et Jeudi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Vendredi : 8h30 à 12h30

mail : mds.vabres@orange.fr

pointinfoseniors.acgsa@gmail.com

<https://www.maisondeservicesaupublic.fr>

Site internet : <http://pointinfoseniors-awixsite.com/acgsa>



Horaires déchetterie de Saint-Affrique :

Eté :

Du lundi au vendredi de 13h30 à
18 heures 30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Hiver :

Du lundi au vendredi de 13h30 à
18 heures

Samedi de 9h à 12 h et de 14h à
18heures



Dépôt des déchets verts à l'ancienne gare (ancien dépôt DDE)

Nous avons mis à disposition au
centre technique dit « Gare de
Riols » un emplacement pour les
déchets verts uniquement.

On ne doit pas mélanger la terre
avec autre chose ou déchets verts,
il faut trier avant d'apporter vos
déchets sinon le dépôt sera fermé.

Suite infos mairie

ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural

ADMR des Sept Vallons
5 Place de la Mairie
12550 Coupiac

Téléphone : 05.65.99.42.90

Service et soin aux séniors, accompagnement du handicap, enfance et parentalité, entretien de la maison, aide aux aidants...

GARDONS PROPRE NOTRE ESPACE PUBLIC DANS L'INTERET DE TOUS

De plus en plus souvent, les containers à ordures sont encombrés par divers déchets et dépôts divers. Rappelons-le encore une fois : les containers sont vidés régulièrement par les employés de la communauté de commune mais pas les déchets encombrants qui relèvent de la responsabilité de chacun, pour aller les vider à la déchetterie. C'est une question de citoyenneté élémentaire !



avant



pendant



après

Suite infos mairie

POUR INFORMATION : Tout dépôt d'encombrants, ferrailles, gravats, électroménager, liquides insalubres, déchets divers... ou de tout autre objet de quelque nature que ce soit, en dehors des containers prévus à cet effet, est passible d'une amende de 5ème classe et de la confiscation du véhicule (Articles R632-1 et 635-8 du code pénal)

UNE PREMIERE CAMPAGNE DE STERILISATION FELINE ... A POURSUIVRE

La campagne de stérilisation des chats aura permis de stériliser 16 adultes et 15 chatons placés qui ne donneront plus de chatons sauvages errant dans les rues du village ; elle aura coûté 1000 euros à la commune. Pour autant, il y a encore de nombreux chats errants, parfois en mauvaise santé, voire malades qui nous conduira à reprendre la campagne de stérilisation en début d'hiver pour leur protection et le bien être des habitants du village.

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE

Ce conseil a abordé de multiples sujets d'actualité pour la commune et ses habitants.

- L'augmentation des tarifs de la restauration scolaire est devenue incontournable, suite à l'augmentation des tarifs par le prestataire (repas payé à 4,01€). Le conseil a fixé le prix du repas pour les familles à 3,60 €, la commune prenant en charge les 0,41€ restants.

- Le conseil a délibéré pour renouveler le classement de Saint-Izaire en « commune touristique », ce qui nous permet des allègements de charges.

- Les devis pour le remplacement des frigos défectueux de l'auberge et pour l'aménagement de la vitrine réfrigérée du local paysan ont été validés.

Suite infos mairie

- Des concessions et tombes du cimetière de Saint-Izaire qui ont plus de trente ans, en état d'abandon malgré différentes alertes, ont été reprises par la commune pour être remises en service.
- Au regard des situations de sécheresse qui ont marqué la commune cet été, il a été décidé d'envisager le branchement au réseau d'eau du syndicat des eaux du Lévezou Ségala pour acheter de l'eau si besoin, sans avoir recours à des livraisons par camion-citerne.



- Il a été procédé à l'actualisation des tarifs de l'eau potable pour le secteur desservi par le réseau communal. Pour la tranche de 0 à 300 m³ le tarif passe de 1,36€ à 1,45€ ; pour la tranche de plus de 300m³, le tarif passe de 0,97€ à 1,02€.
- Un emploi permanent d'agent contractuel a été créé pour y installer Stéphane LIEVIN, le successeur de Joël TAURIAC suite à son départ en retraite.
- Le conseil a également permis d'aborder des questions diverses, en lien avec la vie de la commune ; ont été débattus : les travaux de rénovation du pont (voir ci-après), le bilan de l'été et le compte-rendu de la réunion des associations, l'accueil de volontaires en service civique (voir ci-après), la recherche de « biens sans maître », la réfection de l'appartement au-dessus de La Valette, l'organisation du repas traditionnel de fin d'année.

Suite vie municipale

L'ACTUALITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

ZOOM SUR LE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

Pour mémoire : A des horaires définis, le TAD vient chercher l'utilisateur à son domicile pour l'amener vers un des points d'arrêt à un des horaires définis sur la plaquette horaire. Plusieurs personnes sont susceptibles d'être transportées en même temps.

Le transport à la demande c'est simple :

- Vous choisissez votre horaire et votre destination parmi ceux qui vous sont proposés
- Vous réservez par téléphone au plus tard la veille à midi (le vendredi pour le dimanche),
- Le transporteur vient vous chercher à votre domicile et vous conduit jusqu'au point de dépôt, éventuellement avec d'autres personnes prises en chemin (c'est plus convivial, plus écologique et moins coûteux pour les financeurs)

Et vous ne payez que **deux euros par personne et par trajet** ! Pour info, la différence entre le prix que vous versez et le coût au kilomètre réglé au transporteur est couvert à 70% par la Région Occitanie et à 30% par la Communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons.

Pour les habitants de saint Izaire Il suffit de réserver au 05 65 99 05 96. (Société Cambon taxi) .

A compter du 1 janvier 2024

Pour les habitants de Saint-Izaire, Calmels, Vabres et Saint-Affrique :

le mercredi après-midi : dépôt à Saint-Affrique ou Vabres à 14h, reprise à 16h30

Pour tous : le samedi matin dépôt à Saint-Affrique à 9h15, reprise à 11h45

Un nouvel arrêt est proposé à Vabres l'Abbaye à la maison des services, qui s'ajoute aux 4 arrêts situés à :- Saint-Affrique : le plateau de l'ancienne gare, la poste, la gare routière, le centre hospitalier Emile Borel et à Vabres l'Abbaye : zone du Bourguet

Les contrats avec les transporteurs et la convention avec la région s'achèvent fin 2023. Le conseil régional a défini les principes des nouvelles conventions ; les principes généraux resteront inchangés (tarif unique à 2 euros), la gratuité de la correspondance avec le réseau LIO sera assurée. Pour réduire les coûts, un effort de communication sera engagé afin d'augmenter le nombre de passagers par trajet.

VIE LOCALE

LES VOLONTAIRES RURAUX

Dans la suite de l'accueil des étudiants du dispositif « hors les murs », la commune de Saint-Izaire a été retenue par la communauté de communes pour accueillir deux jeunes volontaires ruraux de septembre à Février. Il s'agit d'un dispositif expérimental permettant d'étendre les missions du service civique au monde rural. La communauté de communes et la fédération départementale des CUMA contribuent au financement de ce dispositif.

Ces jeunes auront pour mission de favoriser la coopération agricole en lien avec la fédération des CUMA et les CUMA du territoire, d'aller à la rencontre des agriculteurs pour identifier les besoins de l'agriculture sur le secteur (mutualisation – renouvellement des générations – agroforesterie, maraichage ...), travailler avec les CUMA pour prendre en compte les nouveaux besoins, participer à la valorisation de l'agriculture et la coopération locale sur le territoire, participer à l'animation locale... Merci de leur faire bon accueil.

LA TAXE FONCIERE

Comme chaque année, avec l'automne vient la taxe foncière ! Cette année, elle a connu une augmentation nationale (7,1%) pour les locaux d'habitation. Pour ce qui concerne la commune, contrairement à d'autres communes, nous avons fait le choix de maintenir son taux sans augmentation (33,59%), malgré les besoins croissants pour équilibrer le budget communal. Avec la suppression de la taxe d'habitation sur les habitations principales, maintenant généralisée, cela devrait permettre de moins peser sur le budget des ménages.

La communauté de communes a fait elle aussi le choix de ne pas augmenter son taux de prélèvement (1,33%). En revanche, cette année, a été introduite une taxe GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) créée par la loi du 07 janvier 2014 qui est déjà en vigueur dans les communautés de communes voisines. Cette taxe résulte d'une nouvelle compétence de la communauté de communes qui a pour mission d'aménager les bassins hydrographiques, d'entretenir et aménager les cours d'eau, de prévenir les inondations et de protéger et restaurer les milieux aquatiques.

LES PERMANENCES DE L'AUTOMNE

Fidèle à nos engagements et comme chaque année, nous proposons des permanences délocalisées deux fois l'an au printemps et en automne.

Cette année, nous vous invitons aux permanences automnales :

- o Le vendredi 24 novembre à 18H à Salelles
- o Le samedi 25 novembre à 10H à Faveyrolles
- o Le mardi 28 novembre à 20H30 à la mairie de Saint-Izaire

Suite vie locale

LA SUCCESSION DE JOEL, NOTRE AGENT COMMUNAL

Désirant faire valoir ses droits à la retraite, Joel, notre agent communal polyvalent, apprécié de tous, épuise actuellement ses droits à congés avant d'être un néo retraité. La question se pose de son remplacement pour faire face aux multiples tâches et besoins de la commune. Après avoir lancé un appel à candidature, la commune se félicite d'avoir pu recruter Stéphane LIEVIN qui prendra ses fonctions dès le 2 octobre.

Nous aurons l'occasion à la fin de l'année de saluer le départ de Joël et de le remercier pour la disponibilité, la gentillesse et les compétences qu'il a développées tout au long de sa carrière. Ce sera aussi l'occasion d'accueillir Stéphane dans ses nouvelles fonctions.

LES USAGES DE L'EAU (voir page 1)

Nous avons connu cette année un épisode délicat pour la distribution d'eau potable sur le secteur Saint Izare. En effet, mi-août, le forage du Dourdou ne donnait plus assez d'eau au regard de la consommation du village et des fermes avoisinantes.

Si chaque année, la période estivale constitue une période délicate pour notre approvisionnement en eau potable ; cette année, notre situation a été particulièrement déficitaire, du fait d'un manque d'eau récurrent sur le secteur, avec des nappes phréatiques plus basses que d'ordinaire. Plusieurs facteurs ont aggravé ce manque d'eau estival ; notamment, des conditions météorologiques défavorables avec une sécheresse persistante, de fortes chaleurs et un déficit pluviométrique important à un moment où la consommation était maximale.

Pour faire face à l'urgence et maintenir l'accès à l'eau potable, des livraisons d'eau par camion-citerne ont été organisées, ce qui représente un coût important ; un renforcement du forage a été assuré et un arrêté municipal restreignant la consommation d'eau (interdiction des arrosages et du remplissage des piscines) a été pris en complément de celui du préfet. Ces mesures d'urgence ont permis d'éviter toute coupure d'eau ce qui n'était pas gagné.

Une réflexion sur le moyen terme sera engagée dès l'automne pour sécuriser notre approvisionnement. Cette question sera partagée au sein de la communauté de communes qui en 2026 prendra la compétence « eau, assainissement ».

LA RENTREE SCOLAIRE

Début septembre, comme chaque année, a eu lieu la rentrée des classes, l'occasion pour nos petits de retrouver l'école et l'équipe pédagogique et éducative. Cette année, un groupe de 17 élèves fréquentent l'école, dans deux salles de classe réaménagées en fonction des besoins éducatifs (Merci à Gérard qui a œuvré pendant les vacances).

Suite vie locale



Fanny Travassac, la directrice nous présente les temps forts de cette année scolaire 2023/2024, accompagnée de Jeanne et Laetitia.

« Afin de marquer de manière positive le début de l'année scolaire et de susciter le plaisir d'apprendre chez les élèves la rentrée du 4 septembre a eu lieu en musique avec des jeux d'écoute, du chant et des percussions corporelles. Les élèves déjà inscrits l'an dernier ont eu le plaisir d'accueillir 6 nouveaux élèves. La classe compte 17 élèves de la petite section au CM2.

Avec la coupe du monde de rugby qui vient de débiter et les jeux olympiques qui s'annoncent, le sport sera le grand thème de l'année. Nous débiterons avec une rencontre inter-école à l'espace du Sabel aux Costes-gozon. Au programme : randonnée, course d'orientation et biathlon. Au cours de l'année scolaire, les enfants pratiqueront la natation et l'escalade. Comme l'an dernier les séances d'EPS seront données en anglais.

Dans le cadre du PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) , en plus de la fréquentation de la bibliothèque de Saint-Izaire, l'école participera au festival du « mois du doc » avec la médiathèque intercommunale de Saint-Affrique. Les élèves travailleront sur l'image et réaliseront un court-métrage en « stop motion » et qui sera présenté le dimanche 12 novembre à 20 h à la salle des fêtes de Saint- Izaire en première partie d'un film documentaire sur la fauconnerie. L'école participera au projet « école et cinéma » comme chaque année, trois projections sont prévues durant l'année scolaire.

L'occitan reprendra après les vacances de la Toussaint avec les interventions de l'association Ad'oc 12. »

Suite de la vie locale

LES TRAVAUX DU PONT

Les travaux du pont se poursuivent avec la troisième tranche qui devrait voir la fin du décapage des peintures (désamiantage) et du béton, son traitement, et la peinture des structures du pont. Après cette troisième phase, viendra la démolition d'un des trottoirs et la consolidation de l'autre.

Des riverains ont exprimé leur inquiétude, relayée par le « collectif », quant à l'importance et à la nature des dégagements de poussières ; le collectif a saisi le maire et engagé différentes démarches.

La municipalité, quant à elle, s'est entretenue avec le président du CD, a contacté ses services, et ceux de l'état afin que les analyses soient régulièrement effectuées et les résultats largement communiqués. Cette démarche avait déjà été effectuée en Juin lors de la deuxième phase des travaux de décapage. La sous-préfète de Millau a relayé notre demande auprès de la directrice de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETS-PP). Pour autant, La municipalité s'est rapprochée du responsable du suivi des travaux qui nous a communiqué les résultats des prélèvements effectués, toujours inférieurs aux normes.

Le président du conseil départemental, accompagné d'Olivier Maratuech est venu à la mairie le 25 septembre rencontrer les conseillers municipaux afin de leur présenter les éléments d'analyse et de suivi du chantier. Une réunion constructive qui a permis à chacun de s'informer et de s'exprimer.

Les éléments de compte rendu de cette réunion, ainsi que les informations qui nous sont données sur la conduite du chantier, seront portées à la connaissance du public, notamment sur le site communal, dans les meilleurs délais.

FAUT- IL RELANCER LES MEDIEVALES ?

Les fêtes médiévales de SAINT-IZAIRE qui existaient depuis quelques années, avec un certain succès, ont été interrompues brutalement par le COVID. Bien que nécessitant une forte mobilisation des bénévoles pour une préparation intense et bien que représentant un risque financier non négligeable en fonction de la météo, elles avaient pour intérêt de valoriser le château, de faire connaître la commune et de constituer un temps fort dans l'animation du village. A plusieurs reprises, la question est revenue ces dernières semaines sur la possibilité de relancer ces fêtes médiévales... avant de réfléchir à la date, ou aux animations possibles, la première question est de savoir si nous avons les ressources humaines suffisantes pour organiser une pareille fête.

**Nous donnons rendez vous aux personnes intéressées
LE 1 décembre à 18 heures A LA SALLE DES FETES.**

Si vous ne pouvez être disponibles pour cette réunion mais prêts à vous investir, merci de vous faire connaître auprès de la mairie .

Suite de la vie locale

UN ETE DE TRAVAUX

Cet été, de multiples travaux ont dû être engagés, parfois en urgence, avec des coûts financiers non négligeables : Changement de pompe au château d'eau, changement des frigos de la Valette, installation à l'extérieur du compresseur de la vitrine réfrigérée du local paysan, rénovation de la halle de justice avec la fin du crépi, changement du lave-vaisselle de la restauration scolaire... D'autre part, les travaux de la maison Rascalou sont bien engagés et devraient prendre fin d'ici quelques mois, la réfection des voiries se poursuit avec la reprise des travaux sur le route de Salelles, La Roque, les services de la DRAC et des monuments historiques sont venus expertiser les fresques classées du château et envisager le coût de leur restauration ; « Aveyron Ingénierie » et le CAUE sont venus pour faire une étude quant à la rénovation du « cœur de village » (place de la bascule, abords du pont, maison du XV...), afin de proposer un plan et un devis.

Randonnée « CHEMIN DES EVEQUES »

Les communes de Vabres, Saint Affrique, Calmels et le Viala, Saint Izaire ont réuni leurs efforts pour recréer le « chemin des évêques » reliant l'évêché de Vabres et le château de saint Izaire. Cette randonnée en pays Saint Affricain, invite à partager un moment d'histoire locale au sein de paysages remarquables. De l'évêché de Vabres au château de Saint Izaire, en passant par Saint Affrique (Le Cambon) et Calmels le Viala (le bois noir), elle offre un itinéraire patrimonial riche d'histoire et de nature.

De 1317 à la révolution, ce chemin a été régulièrement emprunté par les évêques de Vabres pour se rendre en villégiature et en sécurité au sein du château de saint Izaire. A la veille de la révolution, le dernier évêque « Jean de la Croix de Castries » (1764/1789) fait tracer une route qui devait relier le tronçon existant (Vabres- le Bousquet- le bois noir - Saint Izaire) à la Primaube. Plus court que les routes reliant le Cambon à saint Izaire par les rives du Dourdou, ce chemin est encore visible par endroits et a servi de fil directeur pour cette randonnée.

Le Dimanche 24 septembre, après une présentation faite par le diacre et les traditionnels propos d'accueil, 140 personnes ont exploré ce chemin de Vabres à Saint-Izaire, en passant un bon moment, avec une météo idéale, un accueil sympathique et une organisation sans faille. Une initiative qui se perpétuera dès que cette randonnée aura été aménagée (panneaux explicatifs - table d'orientation...)

Un grand merci aux communes et aux bénévoles qui ont préparé la rando, débroussaillé la « source miraculeuse », assuré les agapes et le transport des randonneurs.



Suite de la vie locale

COMMEMORER LE 11 NOVEMBRE POUR FAIRE VIVRE LA MÉMOIRE

Comme chaque année, la municipalité vous invite à participer nombreux aux traditionnelles cérémonies du 11 novembre. Depuis déjà quelques années, les derniers poilus ont disparu. Reste le devoir de mémoire qui doit servir de leçon à l'histoire : on ne peut penser l'avenir si on ne connaît pas le passé.

La loi du 28 février 2012 prévoit que "la journée du 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de commémoration de la victoire et de la paix, soit aussi un jour d'hommage à l'ensemble de ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires, qu'ils aient péri dans des conflits actuels ou des conflits anciens. Cette cérémonie permettra notamment de rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui ont péri récemment au cours d'opérations extérieures.

La municipalité vous donne rendez-vous le samedi 11 novembre à 9H devant l'église de Salelles, à 10 Heures devant l'église de Faveyrolles, à 11 Heures devant le monument aux morts de Saint-Izaire.

LA DEVISE DE LA COMMUNE : « Saint-Izaire, Bâti sur la pierre ! »

Dans le bulletin précédent, nous avons proposé 5 devises possibles pour accompagner le blason de la commune, en fonction des retours reçus en mairie. Le conseil municipal a pris en compte les avis reçus et a validé la devise « Saint-Izaire, bâti sur la pierre ! ». Désormais, cette devise accompagnera notre blason.

NOTRE RELAIS BIBLIOTHEQUE : 10 ANS ET TOUTES SES DENTS !

Cela fait 10 ans que notre relais bibliothèque existe et accueille les habitants. Lundi 28 août, nous étions rassemblés pour fêter cet anniversaire, se féliciter de l'action de la médiathèque intercommunale (MISA) qui alimente notre relais bibliothèque et remercier l'équipe de bénévoles qui anime le lieu, le rend convivial et multiplie les démarches pour répondre aux besoins de lecture de la population. Cet été, la bibliothèque a fonctionné les mardis et les samedis et a permis d'accueillir 50 personnes grâce aux bénévoles qui n'ont pas ménagé leur temps.



Suite de la vie locale

UNE BIBLIOTHEQUE OUVERTE ET DISPONIBLE.

Reprenant son rythme annuel, notre relais bibliothèque sera désormais ouvert :

les mardis de 16 Heures à 18h et les samedis de 14h à 17h30.

L'accueil des élèves de l'école se fera, comme l'année dernière, le mardi de 16h à 16h30.

NOUVEAU : à partir du mercredi 4 octobre de 15h à 18 h animation des ateliers « jeux et contes »

Venez consulter ou emprunter des magazines, des livres, accompagnement de l'utilisation d'Internet, profiter d'un espace de rencontre et d'échange, en solo ou en famille, venez ajouter votre pièce au puzzle...

LE MOIS DU DOCUMENTAIRE A SAINT-IZAIRE :

Depuis 2000, Le « Mois du doc », organisé par « Images en bibliothèques », est un rendez-vous incontournable pour découvrir des films et échanger ses idées sur le monde. Le département de l'Aveyron et sa Médiathèque s'inscrivent pleinement dans la manifestation nationale. Ce faisant, la MDA renforce la présence de ce genre cinématographique dans les bibliothèques aveyronnaises et favorise les rencontres et les échanges autour de ce cinéma.

Cette année, la thématique est "Les animaux nous regardent". De nombreuses bibliothèques du réseau départemental s'associent à cette manifestation en programmant une sélection de films proposée par **Federico Rossin**. Ces séances de cinéma sont **gratuites et ouvertes à toutes et tous.**

Dimanche 12 novembre à 20h à la salle des fêtes de Saint-Izaire en présence de Federico Rossin., nous pourrons découvrir « The Challenge (2016) » un film de de Yuri Ancarani.

La fauconnerie a plus de quarante siècles d'histoire. En Occident elle fut, au Moyen Âge, l'une des grandes passions de l'aristocratie, et elle conserve tout son prestige dans la culture arabe contemporaine. C'est un fauconnier accompagnant ses oiseaux de compétition à un important tournoi au Qatar qui nous guide dans cette traversée. Dans la lumière zénithale d'un espace dépouillé, le film raconte un étrange « week-end dans le désert ».

(Texte de Marie Hélène MARTY responsable de la MISA)

SEANCE DIMANCHE 12 NOVEMBRE A 20 HEURES A LA SALLE DES FETES



Suite de la vie locale

LES SOIREEES « AFTER LUDIQUES »

Cette année encore, à l'initiative de la médiathèque intercommunale (MISA), et avec le soutien de l'association des parents d'élèves qui tient la buvette et vous offre le goûter, des animations ludiques **TOUT PUBLIC**, seront proposées à la salle des fêtes de Saint Izaire. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour venir découvrir et jouer à de nouveaux jeux avec l'aide de Fabien le ludothécaire. Si vous avez des souhaits pour découvrir un nouveau jeu, il vous est possible de le contacter en amont à la MISA.

Vendredi 6 octobre de 17 h à 20 h à la salle des fêtes !!

LES EXPOS DE L'ETE : SAINT-IZAIRE VILLE D'ARTS ET D'HISTOIRE !

Tout au long de l'été, comme chaque année, le château a accueilli des expositions fort diverses et très appréciées des visiteurs : sculptures ; acryliques, gouaches, aquarelles, affiches d'art, créations à base d'éléments de nature, nus, dessins, artisanat d'art... la variété des techniques et des thématiques a offert une large palette qui a permis aux visiteurs de voir et d'entrevoir des mondes sensibles, de percevoir des émotions esthétiques, de se projeter dans l'imaginaire.

La dernière exposition a pu être prolongée jusqu'aux journées du patrimoine donnant ainsi à voir une commune riche de son patrimoine artistique et culturel, passé et actuel. D'ores et déjà, des rendez-vous sont pris pour l'année prochaine afin de poursuivre et d'enrichir cette quête créative. Un grand merci à tous les artistes qui ont œuvré à ces expositions !



VIE ASSOCIATIVE

UN ETE ACTIF ET DYNAMIQUE

Cet été encore, nous aurons pu bénéficier de multiples animations qui sont autant de temps forts et de moments de rencontre pour partager des émotions et des activités diverses.

La saison a débuté début Juillet par le concert du chœur d'hommes de Montalauroux à l'église, de Saint- Izaire suivi du remarquable spectacle des enfants de l'école « sale nuit chez les ours ». Puis s'en est suivi : le feu d'artifice toujours aussi impressionnant, les animations proposées par les scouts accueillis sur le terrain de camping, le festival blues qui a regroupé plus de 700 participants, le vide-grenier au château avec ses rues pleines de découvertes insolites et son buffet repas largement apprécié, la fête du village, temps fort partagé par de nombreux habitants et visiteurs, avec toujours autant de succès, les mercredis de Salelles (pique-nique conté – soirée fanfare avec la Bérézina - une soirée étoiles et planètes - un concours de boules à l'ombre du Batut)... Septembre n'est pas en reste avec le repas des villages et les journées du patrimoine.... Autant de moments de rencontre et de fête, appréciables et appréciés de tous. Un grand merci aux bénévoles qui ont permis d'animer la commune tout au long de l'été.

LA FETE DE SAINT IZAIRE : UNE BIEN BELLE REUSSITE !

Samedi 19 et Dimanche 20 août a eu lieu la traditionnelle fête de Saint-Izaire. Un véritable succès pour les jeunes du comité des fêtes qui s'investissent pleinement dans ce rendez-vous annuel ! Près de 400 convives au repas du samedi soir, l'émouvante messe en occitan avec le Chœur d'hommes de Brusque, une belle cérémonie au monument aux morts en présence de nombreux habitants qui s'est conclue sur une marseillaise vibrante et un « se canto » repris par toutes et tous, avant de déambuler vers la place de la bascule où attendait l'apéritif offert par la municipalité et préparé de main de maître, par l'auberge de la Valette. La fête s'est poursuivie l'après-midi par le passage de la paume, le passage du rallye du saint affricain et s'est conclue par le repas paysan, toujours apprécié.

Lors de la cérémonie devant le monument aux morts, monsieur le Maire a salué la présence de madame Véronique Martin-Saint-Leon sous-préfète de l'arrondissement de Millau, de monsieur Sébastien David président de la communauté de communes, de Monsieur Clément Carles, conseiller régional, de madame Constans maire de Calmels le Viala, de la gendarmerie, des pompiers, ainsi que celle de tous les habitants présents et leurs familles.

Dans son discours, le Maire a rappelé qu'il n'y avait pas de « petite commune » Chaque commune, quelle que soit sa taille, est un ensemble vivant, une communauté humaine qui a vocation à structurer le territoire, à créer des réseaux de solidarité, à développer l'activité humaine en préservant notre environnement Encore faut-il pour cela, a-t-il rappelé, que la commune ait les moyens de son existence et de son action, dans le cadre de la solidarité nationale.

Suite de la vie associative

Le Maire a ensuite présenté et remercié toutes les « forces vives » qui font vivre notre territoire, a félicité le chœur occitan qui nous a enchantés et a conclu en saluant les jeunes du comité des fêtes qui poursuivent cette belle tradition qu'est la fête du village et qui sont l'avenir du pays.

La représentante du comité, quant à elle, a rappelé le sens de cette fête votive, en a fait l'historique, a lancé un appel au renforcement du comité avant de remercier toutes celles et tous ceux qui ont aidé et participé à ce moment festif qui rythme la vie du village.

Avant le dépôt de la gerbe, le premier adjoint a rappelé que cette cérémonie devant le monument aux morts était un symbole, un engagement collectif pour saluer la mémoire de nos aînés à qui nous devons la sauvegarde de notre territoire et de nos valeurs, pour saluer l'action de nos forces de sécurité et celle de nos services publics qui incarnent notre modèle républicain.



LE REPAS DES VILLAGES



Comme chaque année, un des premiers weekends de septembre voit s'organiser « le repas des villages » avec la participation des habitants et la mobilisation des associations de la commune qui partagent leurs bonnes recettes et quelques nectars permettant de ne pas se déshydrater (avec mesure et modération). Cette année encore la tradition a permis de regrouper près de 80 convives, à l'ombre des peupliers, pour un déjeuner champêtre fort apprécié et bien sympathique.

LES JOURNEES DU PATRIMOINE

Comme chaque année, les journées du patrimoine auront permis à chacun de découvrir les expositions en cours et notre château épiscopal, soit en visite libre soit en visite guidée sous la conduite experte d'Huguette de l'association « vie et château ».

Le samedi, une « dictée du patrimoine » aura permis à une vingtaine de courageuses et de courageux de se mesurer à un texte de Colette, dont nous fêtons la naissance, il y a cent cinquante ans (1873/ 1954). Un moment hors du temps pour se défier dans un contexte convivial et partager un goût d'antan.

Le dimanche, l'Auberge de La Valette a servi dans la salle du pressoir un déjeuner à des passionnés de motos anciennes, faisant un parcours dans le sud - aveyron.



LA MEDAILLE DE LA CHASSE



Monsieur René PUECH a reçu la médaille de la fédération de chasse pour la longévité de la prise du permis de chasser. Il est né en 1932, a pris son permis de chasse en 1948, a tué ses premiers sangliers en 1958. A partir de là il a créé sa meute de chiens courant, qui lui apporte une popularité dans le monde de la chasse aux gros gibiers.

DES ACTIVITES DE LOISIRS

La rentrée est la période des bonnes résolutions... Voici de quoi pratiquer des activités sportives ou de loisirs :

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE : Tous les mardis de 15H à 16H dans le jardin du château ou la salle des fêtes en fonction de la météo

LOISIRS CREATIFS (travaux d'aiguilles) : tous les lundis à la bibliothèque de 14H à 17H

JEUX DE SOCIETE : tous les jeudis à partir de 14H à la salle des fêtes

PING PONG : tous les mardis à partir de 18H à la salle des fêtes

JEUX et loisirs créatifs à l'Auberge de La Valette : tous les lundis à partir de 15h30 ouvert à tous sans obligation de consommation

ATELIERS THEATRE : Les lundis après-midi à Broquiès, Martrin, Saint-Izaire en alternance – contact 05 65 97 79 55

Quine le samedi 18 novembre du Comité des Fêtes à 20 h30 à la salle des fêtes. Nombreux lots à gagner dont le gros lot est un séjour gastronomique au Vieux pont à Belcastel pour 2 personnes.

4 € le carton, 10 € les 3 cartons, 20 € les 7 cartons

Venez nombreux tenter votre chance !

